



Québec, le 5 octobre 2007

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des cégeps et des collèges privés,

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M<sup>me</sup> Michelle Courchesne, lançait aujourd'hui un appel de propositions pour la reconnaissance de nouveaux centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). Les collèges auront jusqu'au 10 décembre 2007 pour déposer une demande de reconnaissance.

Je tiens à vous rappeler qu'un nouveau processus de reconnaissance des CCTT a été élaboré à l'occasion du dernier appel de propositions, en 2006, et a permis d'établir des critères pour évaluer la pertinence des propositions ainsi que leur qualité. Le *Guide de présentation des demandes de reconnaissance* en précise les modalités et énonce les critères retenus. Ce guide, mis à jour et légèrement modifié, est disponible sur le site Web du Ministère, à l'adresse suivante : [www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/cctt/cctt.asp](http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/cctt/cctt.asp). Vous pourrez également trouver une copie de ce guide en format pdf, jointe à la présente.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur du soutien  
aux établissements,

Robert Poulin

- p. j. Guide de présentation d'une demande de reconnaissance
- c. c. Directrices et directeurs des CCTT  
M. Gaëtan Boucher, président-directeur général, Fédération des cégeps  
M. Pierre L'Heureux, président, Association des collèges privés du Québec  
M. Denis Beaumont, président, Réseau Trans-tech